

LPO Info

SARTHE

LIMITER LA DESTRUCTION DES MILIEUX FAVORABLES A LA BIODIVERITE

Les aménagements engendrés par les travaux d'infrastructures sont **une des causes majeures de la diminution de la biodiversité**. Ainsi, 60 000 hectares (600 km²) sont annuellement « stérilisés » pour des voies routières, des zones d'activités, des commerces, des industries, ou des lotissements. En 10 ans, 6 000 km² sont prélevés sur les espaces « naturels », l'équivalent d'un département comme la Sarthe.

En Pays de la Loire, les « grands projets » ne manquent pas : Ligne à Grande Vitesse, Ligne à Très Haute Tension, aéroport de Notre Dame des Landes... A ceux-ci, il convient d'ajouter les projets locaux, déviations, constructions immobilières, implantations d'usines et d'entrepôts, etc.

Le rôle de la LPO Sarthe est d'en évaluer les impacts sur la biodiversité et, quand ceux-ci s'avèrent notables, de prendre toutes les voies de droit pour s'y opposer. Mais quand la bataille juridique est perdue, il est indispensable de rechercher toutes les compensations possibles.

Un nouvel « outil » vient de naître dans ce domaine, la filiale biodiversité de la Caisse des Dépôts et Consignation (CDC). Ses objectifs sont de rattraper plus de 40 ans de retard dans l'application de la loi de 1976 relative aux mesures compensatoires (non mises en œuvre), via l'achat de terrains à vocation écologique.

La CDC a pour mission de devenir une "banque de compensation". Pour cela, elle se constitue une réserve de "crédits biodiversité" et les proposera aux aménageurs en compensation de la destruction de biodiversité générée par leur(s) projet(s).

Un débat s'est tenu au sein de la coordination régionale LPO pour déterminer notre relation avec la CDC. Au final, nous avons décidé, en fonction des dossiers, et une fois toutes les voies de recours épuisées, de nouer un dialogue avec la CDC. Nous espérons ainsi, parvenir à limiter les conséquences des destructions de milieux.

Jean Joseph Démotier
Président

Jean-François Sesma
Secrétaire



2010 ANNEE DE LA BIODIVERSITE

Après le sommet mondial de Kyoto (où de bonnes questions furent posées, mais très peu d'engagements pris, encore moins mis en application), après le « Grenelle de l'environnement » (première française, annoncée à grand renfort de tambour mais qui déçoit jusqu'alors), après Copenhague, rassemblement réussi de tous les pays, mais au résultat tragiquement inefficace au final, chacun est désormais conscient que, sur l'état et l'avenir de la planète, tous les signaux sont au rouge.

Disparition des milieux, déforestation massive, agriculture intensive, urbanisation galopante, empoisonnement des eaux et des sols par les pesticides et des mers par les hydrocarbures et les métaux lourds, mais aussi les conséquences du réchauffement climatique dont on sait qu'elles seront désastreuses bien qu'encore mal quantifiées, sont les pires fléaux que l'humanité ait jamais eu à supporter.

Cette année 2010 sera, paraît-il, la première d'une période que l'on espère infinie où il n'y aura plus d'extinction d'espèce à déplorer.

Aucune personne sensée tant soit peu informée et consciente ne souscrira un seul instant à un tel credo dont l'optimisme angélique frise le ridicule.

Pourtant, il faut affirmer, et réaffirmer avec force et conviction, qu'il est encore possible de sauver notre terre d'un désastre imminent en œuvrant, chacun selon ses possibilités, à faire en sorte que les consciences s'éveillent (ça commence), que les comportements changent (ça commence aussi) et que les élus et décideurs suivent et agissent en fonction (et là, un énorme travail reste à faire).

Plus que jamais, rejoindre une grande association de combat comme Greenpeace, le WWF ou la LPO devient le premier geste fort et militant de tous ceux qui ont à cœur de laisser à leurs descendants un monde tout simplement vivable, car « quand la nature passera, l'homme la suivra de près » (Jean Dorst).

RESERVES NATURELLES REGIONALES

La loi du 27 février 2002 sur la démocratie de proximité a institué, à côté des Réserves naturelles nationales (RNN), des Réserves naturelles régionales (RNR) dont l'initiative de classement et l'organisation sont confiées aux Conseils régionaux.

Une Réserve naturelle régionale (RNR) est un territoire reconnu pour ses richesses naturelles, faune, flore, patrimoine géologique et paléontologique.

Au-delà de sa dimension écologique, la RNR offre un intérêt pédagogique majeur permettant de sensibiliser les visiteurs à la biodiversité, et de les éduquer à l'environnement.

Le classement en RNR exige la mise en œuvre d'un plan d'actions destiné à sauvegarder la spécificité des milieux concernés.

La LPO Sarthe proposera, en 2010, le classement de certains territoires en RNR, par exemple, prairies alluviales et zones de bocage sarthois.

Toutes les infos sur les Réserves naturelles régionales en Pays de la Loire sur : www.paysdelaloire.fr



DOCUMENTS D'INFORMATION SUR LE BOCAGE

La LPO Sarthe œuvre pour la préservation du bocage, car ce paysage agricole extensif symbolise un modèle de développement durable. Mais il ne cesse de s'effacer au profit de la culture intensive. Devant ce constat, nous avons décidé dès 2005, de réaliser, des supports de communication pour sensibiliser le grand public, les collectivités locales et les professionnels du monde agricole sur les enjeux de la préservation de ce milieu.

Ainsi nous avons :

- conçu quatre dépliant sur : le bocage en général, l'arbre têtard, le verger de haute-tige et la haie champêtre, auxquelles s'ajouteront bientôt la mare et la prairie extensive,
- débuté la réalisation d'une exposition intitulée «*Le bocage à l'affiche*» avec deux panneaux dédiés au verger de haute-tige et à la haie champêtre. A l'avenir, nous souhaitons les compléter par 4 autres panneaux relatifs au bocage en général ses éléments structurants
- réalisé des diaporamas animés,
- conçu un jeu pédagogique intitulé «*A la découverte du bocage*».

Vous pouvez découvrir les dépliant sur le site internet de la LPO Sarthe <http://sarthe.lpo.fr> et vous les procurer sur demande au local.

RAPPORT PRIORITAIRE MAMMIFERES AMPHIBIENS REPTILES

Après l'avifaune, la Coordination Régionale LPO des Pays de la Loire a réalisé un ouvrage sur les Mammifères, Amphibiens et Reptiles prioritaires en Pays de la Loire.

La LPO Sarthe était bien présente, **Frédéric Lécureur** ayant participé au comité de pilotage de cet ouvrage.

Quelques résultats :

Parmi les **mammifères**, 6 espèces sur les 65 connues en Pays de la Loire sont menacées de disparition soit **10%**.

Pour les **amphibiens**, 6 espèces sur les 21 connues sont menacées de disparition soit **30%**.

Enfin pour les **reptiles**, 3 espèces sur les 14 connues sont menacées de disparition soit **21%**.

Ce constat illustre **l'état très préoccupant de la biodiversité dans notre région.**

Pour les adhérents qui le souhaitent, le document de synthèse est disponible sur le site de la LPO Sarthe <http://sarthe.lpo.fr>

Faune Maine, un outil au service de la Biodiversité

Une base de données naturalistes, nommée « Faune Maine », commune à Mayenne Nature Environnement et à la LPO Sarthe, sera à votre disposition à compter du 15 mars 2010.

Vous pourrez ainsi saisir directement par internet vos observations ornithologiques et bénéficier d'informations actualisées sur l'avifaune de nos deux départements (sous certaines conditions).

Inscrivez-vous sur la base de données en ligne à l'adresse <http://www.faune-maine.org>

Un code de déontologie vous détaille les conditions d'utilisation de cet outil.

Cet outil facilitera le recueil des données des naturalistes de terrain et contribuera à une connaissance plus rapide et plus précise des problématiques des espèces.

Jérôme Lacampagne
pierre.jerome.lacampagne@wanadoo.fr

L'Atlas des Oiseaux nicheurs de France

L'atlas des oiseaux nicheurs de France Métropolitaine est un **projet collectif** initié par la Ligue pour la Protection des Oiseaux et la Société d'Etudes Ornithologiques de France, avec la collaboration scientifique du Muséum National d'Histoire Naturelle.

Ses objectifs sont les suivants :

- fournir des cartes détaillées de la répartition actuelle de chaque espèce,
- recueillir des données permettant d'établir des cartes de l'abondance de chaque espèce,
- déterminer la localisation et les effectifs (estimations quantitatives) des espèces patrimoniales, rares et coloniales,
- produire une information accessible avec des objectifs de recherche et de conservation à l'échelle nationale et européenne.

L'enquête se déroule sur 3 ans de 2009 à 2011.

Chaque participation compte, n'hésitez pas à nous contacter !

- Jérôme Lacampagne :
pierre.jerome.lacampagne@wanadoo.fr

Le protocole est consultable sur le site national à :
www.atlas-ornitho.fr

Enquête Anatidés Limicoles 2010

Une enquête portant sur les Limicoles et les Anatidés nicheurs de France sera réalisée en 2010 **sous une coordination LPO – ONCFS**.



Les Anatidés nicheurs n'ont fait l'objet depuis 1983 d'aucune évaluation nationale récente de leurs populations en dehors de suivis ponctuels ou réguliers de quelques espèces rares.

La France compte 28 espèces d'Anatidés nicheurs dont 18 se reproduisent à l'état sauvage sur le territoire métropolitain. Cette famille compte 7 espèces prioritaires au

niveau européen et 4 qui sont classées en liste rouge nationale.

Pour les limicoles, la France comporte 14 espèces concernées par l'enquête.

9 espèces sont considérées comme prioritaires en Europe et 5 qui sont classées en liste rouge des oiseaux nicheurs menacés de France.

La LPO Sarthe participera à cette enquête pour le département en étudiant les espèces nicheuses et potentiellement nicheuses (Vanneau huppé, Petit Gravelot, Courlis cendré, Cygne tuberculé, Fuligule milouin, Fuligule morillon, Sarcelle d'hiver...)

Chaque participation compte, n'hésitez pas à nous contacter !

- Jérôme Lacampagne :
pierre.jerome.lacampagne@wanadoo.fr

- Frédéric Lécureur : sarthe@lpo.fr

GROUPE DE SURVEILLANCE BUSARDS

Le Groupe de surveillance Busards vous invite à une présentation de ses actions **le vendredi 19 mars 2010 à partir de 20h dans la salle polyvalente de Cures**.

Présentation par vidéo-projection :

- les différentes espèces de Busards nichant en Sarthe
- les menaces sur les populations nicheuses
- l'action de la LPO Sarthe, surveillance des nids, marquage alaïre.
- le bilan de l'année 2009 et les perspectives
- Pot de convivialité

Entrée gratuite

LES RENCONTRES DEPARTEMENTALES REFUGES

Le samedi 13 mars à **Vaas**

Rendez vous à 14H30

place de la Liberté

- visite de l'AMAP des Halles, refuge de 30 hectares, dont un ancien verger, une zone de maraichage bio, des prairies humides, une ripisylve.

- diaporama de Philippe Quarantain sur le refuge LPO du Lycée Racan de Château du Loir.

- présentation de l'association Natty et de son refuge

Entrée gratuite



**LES RENCONTRES
REGIONALES DES
REFUGES LPO**



Repas en commun possible
sur inscription

La LPO Sarthe organise cette année les Rencontres Régionales des Pays de la Loire des propriétaires de Refuges LPO, véritables éco-jardiniers à **Sablé sur Sarthe le Samedi 29 Mai 2010.**

Au programme :

- Sorties commentées sur le Refuge LPO Excellence de Sablé-sur-Sarthe, et sur le verger conservatoire d'Asnières sur Vègre,
- Repas bio,
- Ateliers de démonstration de plessage,
- Stands, apiculture, association Natty, etc.
- Conférences, la haie, les pesticides, le jardinage bio...
- Clôture de cette journée en présence d'Allain Bougrain-Dubourg.

Uniquement sur inscription : sesmaj@voila.fr
R. Lelasseux 06 81 41 59 07

**CONVOCAION A L'ASSEMBLEE GENERALE
DE LA LPO SARTHE**

Le vendredi 5 mars 2010 à partir de 20h,
Maison de quartier Edith Piaf au Mans
(à côté de l'ancienne usine des Eaux)

Outre les rapport moral et financier, nous vous présenterons en images certaines de nos actions :

- le bilan des actions d'éducation à l'environnement,
- la base de données naturalistes Faune Maine en partenariat avec MNE
- les enquêtes en cours, Atlas des Oiseaux Nicheurs, étude sur les Anatidés et les Limicoles, observatoire Rapaces,
- la campagne "Municipalités et protection de la nature",
- les documents réalisés sur le bocage, panneaux, dépliant, jeu, brochures,
- les actions du groupe LPO Sarthe de Sablé.

Pot de convivialité.

Nous comptons sur votre présence.



LPO Infos - Bulletin édité par la LPO Sarthe
Maison de l'Eau - 43 rue de l'Estérel - 72000 LE MANS
Directeur de publication : J. LACAMPAGNE, Mise en page : J-J. DEMOTIER
Ont participé à ce numéro :
- textes : Jérôme LACAMPAGNE, Jean-Joseph DEMOTIER, Jean-François SESMA
© LPO 2010 - La reproduction des textes et illustrations, même partielle et quelque soit le procédé utilisé, est soumise à autorisation.



(Bon à découper le cas échéant)

Si vous ne pouvez pas être présent à l'AG, vous pouvez remettre la procuration suivante à un autre adhérent ou l'envoyer au local de la LPO Sarthe avant le vote.

ASSEMBLEE GENERALE DE LA LPO SARTHE DU 5 MARS 2010

Bon pour pouvoir

Un seul pouvoir par cotisation

Je, soussigné(e) :

donne pouvoir à :
pour me représenter et voter en mes lieux et place, à l'AG de la LPO Sarthe le 5 mars 2010.

Signature :